

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents à la Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
37	37	19

Séance du 29 février 2008

Date de la convocation

15/02/08

Date d'affichage

15/02/08

Objet de la Délibération

Etude pour la mise en place d'une école des savoir-faire

L'an deux mille huit

Et le vingt neuf

à onze heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **M.BOUBIS** (CdC Lirou-Canal), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.CALMETTE** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **A.CLAVERIA** (Bédarieux), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **J.HUC** (CdC Coteaux-Châteaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Rémy PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **G.SENEGAS** (CdC Saint-Chinian), **R.TASSIS** (Commune Poujol/Orb), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 06/03/08

et publication ou notification

du 06/03/08

Objet : Etude pour la mise en place d'une école des savoir-faire

Le développement du marché du patrimoine repose sur la capacité à mobiliser, à tous les niveaux des projets, des compétences bien formées et disponibles. Les techniques de mise en oeuvre et de réhabilitation du patrimoine, notamment vernaculaire, sont en fait assez peu connues, tant par les entreprises elles mêmes, que par les prescripteurs, les collectivités locales ou les particuliers.

Pour redonner au patrimoine sa vraie place dans l'économie locale, aussi bien en réhabilitation qu'en nouveaux usages ou en construction contemporaine, il est fondamental d'anticiper les besoins, de promouvoir les bons gestes et les bonnes techniques et d'offrir aux entreprises et maîtres d'ouvrage des savoir-faire fiables et attestés.

L'enjeu est donc de créer une capacité à produire de la compétence par la création d'une école des savoir faire de Pays.

Ces savoir-faire appartiennent aussi à la population et notamment aux anciens, qui pourraient ainsi les révéler et les transmettre. Cette école des savoir-faire est l'occasion de mobiliser les acteurs locaux autour de leur histoire commune, leurs richesses, leur identité et les associer à un projet collectif de redécouverte des gestes identitaires du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

L'étude préalable porte sur une phase de repérage et de sensibilisation des acteurs soucieux des techniques et désireux de s'investir pour la transmission des savoirs.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 15.000 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Général de l'Hérault..... 6.000 €
- Conseil Régional Languedoc-Roussillon 6.000 €

le solde étant apporté en autofinancement, à hauteur de 3.000 €.

Monsieur Jean-Luc Falip, Vice-Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de cette opération, sur le plan de financement et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de cette opération, sur le plan de financement et l'autorise à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 29 février 2008.

Le Vice-Président,
Jean-Luc FALIP



SOUS PREFECTURE
RECU LE

10 MARS 2008

SERVICE COURRIER

